



Resiliation de marché de travaux

Par **mazhoud**, le **30/10/2008** à **19:23**

J ai signé un marché de travaux avec un constructeur qui a plusieurs agences dont celle ou j ai signer le contrat apres 3 mois sans rien voir sur le chantier est plusieurs coup de fil passer a l agence locale sans reponse j ai fais mes recherche resultat il on fermer l agence locale sans avertir leurs clients . suite a leur silence , jai envoyer une lettre de resiliation et j est signer un autre marcher de travaux avec une entreprise du coin qui on attaquer les travaux . le probleme il m on envoyer un recommander reclamen 15pour cent de motant de marcher de travaux est ce qu ils on le droit? comment faire pour s opposer a leur demande ?